



Nétiquette

La nétiquette est l'ensemble des règles de conduite régissant le comportement des internautes qui interagissent sur la page Facebook de la Municipalité du Canton de Shefford, qu'ils soient employés, élus ou citoyens. Cette nétiquette repose sur des valeurs telles que le respect d'autrui, l'ouverture, l'écoute et la courtoisie. Avant d'intervenir dans une tribune, il est important d'en prendre connaissance.

La page Facebook Canton Shefford de la Municipalité du Canton de Shefford est un lieu d'information avant tout et d'échanges. La Municipalité encourage les internautes à prendre part aux différentes discussions tout en respectant certaines règles de conduite qui sont essentielles.

La Municipalité se réserve le droit de retirer et de ne pas répondre à tout commentaire présentant l'une des caractéristiques suivantes :

- Des propos diffamatoires ou choquants, haineux, sexistes, racistes, xénophobes, homophobes ou disgracieux envers l'origine ethnique, l'appartenance à une religion ou à un groupe d'âge;
- Des commentaires hors-sujet ou de mauvaises fois;
- Des commentaires agressifs, grossiers, violents ou obscènes;
- L'utilisation des majuscules, ce qui équivaut à des cris et peut-être interprétée comme de l'agressivité;
- Des informations ou attaques personnelles, des déclarations diffamatoires, à propos d'un autre utilisateur, d'autrui ou du maire, des conseillers ou d'un employé de la Ville;
- Des commentaires publiés à répétition, pourriels;
- Tout contenu qui fait la promotion de biens et services ou qui serait de nature publicitaire;
- La langue utilisée est généralement le français;
- Le respect mutuel est de mise entre les utilisateurs. Ainsi, il est interdit d'injurier, de menacer ou de harceler quiconque.

La Municipalité du Canton de Shefford n'est pas responsable des commentaires et des opinions des utilisateurs. Les opinions des participants qui commentent sont des opinions personnelles.

Pour protéger votre vie privée et celle des autres, veuillez ne pas inclure de numéros de téléphone ou d'adresses de courriel dans votre commentaire.

Si vous souhaitez obtenir de l'information sur un sujet en particulier, vous devez contacter la Municipalité au 450 539-2258.

Aucune demande concernant un dossier personnel ou une plainte sera traitée par le biais de la page Facebook. Si vous désirez formuler une plainte, vous pouvez le faire en ligne sur le site Internet au cantonshefford.qc.ca, dans la section Services, l'onglet Citoyen et remplir le formulaire à cet effet.

Modération

La page Facebook Canton Shefford est sous la responsabilité du Service des communications.

Les administrateurs de la page Facebook Canton Shefford se réservent le droit de retirer tous les commentaires ou publications jugés inappropriés sur sa page Facebook.

La Municipalité du Canton de Shefford peut également bannir un abonné ou un utilisateur si elle constate et juge que ce dernier ne respecte pas les règles de conduite, les normes sociales de discussion, et ce, sans préavis.

La Municipalité du Canton de Shefford s'assure de donner suite aux questions formulées sur sa page Facebook dans les meilleurs délais durant les heures d'ouverture de la Municipalité du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés). Dans certains cas, des vérifications doivent être effectuées auprès de différents services et un délai est à prévoir.

La Municipalité du Canton de Shefford se réserve le droit de modifier ces règles de conduite (nétiquette) en tout temps, et ce, sans préavis.